

# Achille GrosPierre

Autor(en): **Schürch, Charles**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **27 (1935)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

27<sup>me</sup> année

Décembre 1935

N° 12

## Achille Grospierre.

Par *Charles Schürch.*

Achille Grospierre n'est plus. Sa famille et ses amis l'ont accompagné au champ de repos le vendredi 13 décembre 1935. Il n'avait pas voulu de grandioses funérailles. « Je veux aller au cimetière simplement, comme j'ai vécu » a-t-il écrit dans son testament. Ses dernières volontés furent respectées, mais on n'a pas pu empêcher ses amis venus de tous les coins du pays, et bon nombre de personnes de tous les milieux sociaux, de lui rendre un ultime hommage en l'accompagnant à sa dernière demeure. Une cérémonie simple et émouvante eut lieu au crématoire. Conrad Ilg, président de la F. O. M. H., au nom de cette fédération et du Parti socialiste, dit tout ce que la classe ouvrière perdait avec Achille Grospierre. Emile Giroud, au nom de ses collaborateurs, Henri Perret, au nom de ses amis politiques du Locle et du canton de Neuchâtel où Achille Grospierre fit ses premières armes, Monsieur Bauler, pour l'Association romande de Berne, parlèrent avec émotion de l'activité de notre cher disparu durant sa longue carrière. Ses cendres reposent au cimetière de Bremgarten sous une montagne de fleurs.

La classe ouvrière suisse et tout particulièrement le pays romand, perdent en Achille Grospierre l'un de leurs meilleurs serviteurs. Depuis quarante ans, il était mêlé à presque tous les principaux événements du mouvement syndical. Toujours, il s'avéra comme l'un de ses plus sûrs et de ses plus sincères guides.

Notre ami était né au Locle le 25 mai 1872. Dès qu'il eut terminé son apprentissage de monteur de boîtes or, il adhéra à 18 ans à son syndicat et allait se fixer au Locle où ses qualités remarquables lui valurent bientôt la confiance absolue de ses camarades de travail. Quelques années à peine s'étaient écoulées que ses camarades monteurs de boîtes de toute la Suisse, réunis en congrès à Porrentruy, lui confiaient les destinées de leur fédération alors au bord de la ruine à la suite d'une lutte désespérée des ouvriers travaillant à la main contre l'envahissement du tra-

vail à la machine. Son savoir-faire vint à bout de toutes les difficultés. Bientôt les monteurs de boîtes possédaient l'une des meilleures organisations de l'industrie horlogère.

Plus tard, Achille GrosPierre fut l'une des chevilles ouvrières de la fusion des fédérations horlogères, puis de celle des fédérations horlogères réunies avec celles des métallurgistes. Il fut membre du comité de l'Union syndicale et de la Commission syndicale. Les électeurs socialistes l'envoyèrent siéger au Conseil général du Locle, puis au Conseil communal de cette ville et au Grand Conseil du canton de Neuchâtel. Il le présida en 1916. Les électeurs du Jura bernois l'envoyèrent au Conseil national en 1917. Son mandat fut constamment renouvelé jusqu'en 1935, moment où volontairement il se retira pour cause de maladie.

Ainsi, pendant plus de 40 ans, Achille GrosPierre mena la dure existence du militant ouvrier, toujours à la brèche, parcourant sans cesse toutes les régions du pays romand, sans trêve ni repos, allant partout où l'on avait besoin de ses conseils, de ses encouragements. Il était avant tout l'homme du devoir. Sa vie, il l'avait consacrée entièrement à la classe ouvrière et c'est à elle qu'allèrent encore ses dernières pensées. Sur son lit de mort, tandis qu'il considérait d'un œil reconnaissant les nombreux témoignages d'affection qui lui parvenaient journellement, il disait à son entourage: « Ah, les bonnes âmes, je les ai tant aimés ces chers ouvriers que je désire voir toujours plus heureux comme ils le méritent si bien. »

Achille GrosPierre, notre camarade dévoué, n'est plus. Cette tombe ouverte évoque à nos yeux la vie d'un militant ouvrier, une vie faite de bons et de mauvais moments. Les uns compensent les autres. Il y a les joies pures dues aux succès remportés en faveur des déshérités. Il y a, hélas, les frottements, les blessures d'amour-propre que la lutte engendre nécessairement mais que les âmes viriles savent surmonter dans l'intérêt de la noble cause que nous défendons tous. Il est certes difficile de se faire toujours comprendre. Les meilleures intentions sont parfois mal interprétées et du reste, qui saurait prétendre être infaillible? La seule chose vraie, c'est d'être probe, sincère, de faire son devoir et de ne pas se laisser abattre par l'adversité.

Sa vie durant, Achille GrosPierre a suivi cette ligne de conduite du vrai militant. Ces qualités lui ont valu non seulement l'estime et la reconnaissance de ses camarades, mais encore le respect de ses adversaires qu'il considérait comme des hommes et non pas comme des ennemis même au milieu des plus graves conflits sociaux.

Ces dernières années, lorsqu'il comprit que son état de santé exigeait des ménagements, qu'il ne pouvait plus mener la bataille dans les premières tranchées, il se résigna, non sans regrets et sans souffrances, à limiter son activité à la rédaction de la *Lutte syndicale*. On sait quels soins il vouait à son cher journal. C'est

durant cette période qu'il écrivit l'histoire du mouvement syndical dans l'industrie horlogère et ce qui fut sa dernière œuvre « *La Conscience de Félix Jacot* », livre qu'il dédia à sa compagne en reconnaissance des belles années qu'elle lui a procurées. En écrivant ce livre, il a pensé aux ouvriers de sa génération qu'il a vu peiner autour de lui dans ce Jura tant aimé. Il a voulu faire revivre cette époque si différente de la nôtre que la jeunesse d'aujourd'hui ne peut se représenter.

Achille GrosPierre n'est plus, mais son nom restera indissolublement lié à l'une des plus grandes périodes du mouvement syndical suisse.

---

## Actualités.

Le deuxième programme financier est actuellement le projet au sujet duquel les partisans de la politique de baisse et leurs adversaires se disputent. La manière dont ce programme financier fut mis sur pied et les multiples modifications qu'il a déjà subies (et qu'il subira encore) pourrait fort bien fournir la trame d'une comédie, si elle n'était pas en partie une tragédie pour le peuple suisse. L'impression que le Conseil fédéral ne sait pas ce qu'il veut, et surtout qu'il ne se rend pas compte de la portée de ses propositions dans le domaine de la politique économique, n'a jamais été aussi forte; il en est de même parmi les membres du Parlement qui seront appelés à approuver ces propositions.

« La situation est troublée et embrouillée. Elle passera à un nouveau stade lundi matin (début de la session du Parlement): elle commence ... à se compliquer. »

Voilà comment le correspondant de Berne de la *Nouvelle Gazette de Zurich* caractérise, naïvement, mais avec combien d'à propos, la politique actuelle du gouvernement. Mais en fin de compte, tout se passera comme auparavant. On s'obstine à ne pas vouloir admettre les propositions de la classe ouvrière et l'on ne trouvera pas d'autre moyen que le projet du Conseil fédéral pour sortir de l'ornière. Au Conseil des Etats, les propositions du Conseil fédéral seront aggravées, et peut-être subiront-elles quelques améliorations au Conseil national. Il s'agira ensuite de trouver un juste milieu que l'on nommera « compromis ». Le chef spirituel de la politique fédérale de la *Nouvelle Gazette de Zurich* jugera alors que la situation est rétablie et que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Pour nous, la question ne sera nullement réglée. Autrefois, l'opinion suivante était fortement répandue dans le mouvement ouvrier et nombreux sont ceux qui sont encore de cet avis aujour-